



VILLE DE BRAS-PANON

**AVIS DU MAIRE DE BRAS-PANON SUR
LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE DE MATERIAUX
CHEMIN PATELIN – SAINT-ANDRE**

La société Préfabloc Agrégats a sollicité auprès du Préfet une demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de roches alluvionnaires et une installation de traitement, de transit et de stockage des matériaux sur la Commune de Saint-André.

Le porteur du projet est :

Monsieur Fabrice VALMOREX – Directeur
18 rue Jean Cocteau
97 480 SAINT-JOSEPH

Le Maire de Bras-Panon émet un avis défavorable sur ce projet, aux motifs ci-après :

- Une durée d'exploitation très longue (25 ans).
- La proximité des maisons d'habitation constitue une menace sur la qualité de vie des riverains.
- Impact sur les terres agricoles (+ de 35 ha)
- S'agissant des risques d'inondation : une partie du périmètre est concernée par des aléas forts (zone B3), d'après le PPRI en vigueur.
Malgré les dispositions pour limiter le risque d'inondation, celui-ci est réel et bien présent
- Enfin, la marge minimum de 50 m entre la berge de la Rivière du Mât et la surface en extraction reste très insuffisante.



Le Maire

Daniel GONTHIER

*Joint au dossier
d'enquête publique
le 13 août 2019*

*D. Gonthier
le Commissaire enquêteur*